

Version en ligne

Améliorations apportées à l'assurance maladie complémentaire et révision des taux de l'ancien portefeuille* de prestations du vivant pour Flex Bleue^{MD}

Chère partenaire, cher partenaire,

Nous sommes heureux de vous annoncer une hausse des montants remboursables pour les garanties d'assurance maladie complémentaire des produits Flex Bleue, Plan PME et Programme Association, **à compter du 1^{er} septembre 2022**. Ces améliorations décrites ci-dessous s'appliqueront sur tous les nouveaux contrats ainsi que les contrats en vigueur.

- Services professionnels de la santé : augmentation de 25 \$ à 50 \$ par visite jusqu'à concurrence de 500 \$ par année civile, par spécialiste.
- Ophtalmologiste ou optométriste : augmentation de 50 \$ à 100 \$ par période de 24 mois pour un examen de la vue.

Les guides de produits seront mis à jour sur [l'Espace Conseillers](#) pour refléter ces changements.

*Applicable aux contrats émis avant le 1^{er} juin 2016.

Révision des taux

Veillez noter qu'après une analyse approfondie, une hausse des taux s'appliquera sur l'ancien portefeuille du produit Flex Bleue **à compter du 1^{er} septembre 2022**.

Flex Bleue

(applicable uniquement aux contrats émis avant le 1^{er} juin 2016)

	Garanties	Hausse de taux
Plan Flex, Plan PME et Programme Association	Invalidité incluant profession régulière et remboursement des primes (65)	7,5 %
Plan Flex	Frais généraux	7,5 %

L'outil de soumission Flex Bleue sera mis à jour le 1^{er} septembre 2022.

Vos outils

Voici les outils dont vous disposez pour vous accompagner dans ces changements :

- [FAQ](#) aux partenaires.
- Sommaire mensuel des contrats en renouvellement. Ce rapport se trouve sur votre [accès sécurisé](#) de l'Espace conseillers. Il sera déposé tous les 10 du mois pour les renouvellements du mois suivant. Consultez-le régulièrement pour obtenir la liste de vos clients concernés par cet ajustement de taux.

Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec [Info-Partenaires / 1 800 361-2358](#) (option 2, puis option 1).

Nous vous remercions de votre habituelle collaboration.

Joanne Parent

Vice-présidente régionale santé Québec et voyage

Suivez-nous



[Se désabonner](#) [Politique de confidentialité](#)



1981, avenue McGill Collège, bureau 105, Montréal (Québec) H3A 0H6

^{MD} Les noms et les symboles Croix Bleue, Croix Bleue du Québec, Croix Bleue de l'Ontario et Croix Bleue Vie sont des marques de commerce déposées de l'Association canadienne des Croix Bleue, utilisées sous autorisation par l'Association d'Hospitalisation Canassurance, membre indépendant de l'Association canadienne des Croix Bleue, exerçant ses activités au Québec sous la dénomination Croix Bleue du Québec et en Ontario sous la dénomination Croix Bleue de l'Ontario.

®* Marque déposée de l'Association canadienne des régimes de Croix Bleue, une association de régimes indépendants de Croix Bleue.

®† Marque déposée de Blue Cross Blue Shield Association. Tous droits réservés.